

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du vendredi 15 novembre 2019 (AG-023) à la salle 2410 de l'Université du Québec à compter de 9 h 30.**

Sont présents :

Michel Auger, délégué de l'ARENAP

Joane Beaudin, déléguée de l'ARUQTR

André Bédard, président de l'ARRUQAR

Magella Cantin, président de l'APRES-INRS

Francine David, présidente de l'APRÈS-L'UQAM

Lyse Doyon, déléguée de l'ARENAP

Claude Laferrière, délégué de l'APR-UQAM

Ghislain Laflamme, président de l'ARUQAC

\*Hélène Laplante, vice-présidente à la trésorerie de la FRUQ

\*Pierre Laplante, responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ

Michel Leclerc, délégué de l'APRES-INRS

Jacques-André Lequin, délégué de l'ARUQO

\*Gaétan Naud, responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ

Clémence Neault, présidente de l'ARUQSS

Yvon Pépin, délégué de l'APR-UQAM

Grant Regalbuto, délégué de l'ARUQSS

André Savary, délégué de l'APRÈS-L'UQAM

\*Serge Tessier, président de la FRUQ et délégué de l'ARUQAT

\*Anne Thibaudeau, présidente de l'ARRÉTS et vice-présidente au secrétariat de la FRUQ

\* *Membre du Conseil d'administration de la FRUQ*

Invités : messieurs Roland Côté, membre votant du Comité de retraite de l'Université du Québec et Martin Hudon, secrétaire général par intérim de l'Université du Québec et conseiller juridique

Ouverture de l'assemblée

Le président accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette vingt-troisième assemblée générale de la FRUQ.

**Ordre du jour**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Le président constate que le quorum, comme défini à l'article 3.5.2 des Statuts et règlements généraux est respecté.

Il présente le projet d'ordre du jour aux membres de l'assemblée. Il propose d'y ajouter au point **8. Varia** les points suivants : 8.1 Présentation des réalisations en 2019 des établissements du réseau de l'Université du Québec par Me Martin Hudon, secrétaire général par intérim de l'UQ, 8.2 Rappel concernant la liste annuelle des délégués, 8.3 Regroupement d'associations de retraités du milieu universitaire québécois, 8.4 Date de la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

**Résolution AG23-01**

Sur proposition de Francine David, avec l'appui de Clémence Neault, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour présenté par le Conseil d'administration et modifié en séance.

**2. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2018**

**2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2018**

**Résolution AG23-02**

Sur proposition de Magella Cantin, avec l'appui de Francine David, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 2018 tel que corrigé en séance.

**2.2. Suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2018**

Le président rappelle que plusieurs suivis seront présentés dans le cadre des différents points de l'ordre du jour.

**3. Rapport annuel 2018-2019**

**3.1 Rapport du président et plan d'action 2019-2020**

D'entrée de jeu, le président présente messieurs Grant Regalbuto, délégué de l'ARUQSS, et Roland Côté, membre votant du Comité de retraite de l'Université du Québec. Il passe en revue les travaux du conseil d'administration qui a tenu deux réunions soit les 11 avril et 16 octobre 2019 et il remercie les membres du conseil pour leur travail.

Concernant le Plan d'action 2019-2020, plusieurs dossiers sont récurrents pour la FRUQ tels que les régimes de retraite et les assurances collectives. Il rappelle l'intérêt pour les associations affiliées de partager leurs réalisations et même de

mettre en commun les activités qui s'y prêtent. Il informe les membres que l'onglet « Accès réservé » se décline dorénavant en deux sujets : les Rapports annuels et les Portraits annuels des associations. Les membres souhaitent conserver l'historique de ces documents sur le site.

Le Plan d'action 2019-2020, joint au rapport du président, est soumis pour adoption.

#### **Résolution AG23-03**

Sur la proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui d'André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan d'action de la FRUQ pour 2019-2020.

### **3.2 Rapport de la vice-présidence à la trésorerie**

#### **État des résultats pour 2018-2019**

La vice-présidente à la trésorerie présente l'état des résultats pour l'année 2018-2019.

Les membres échangent sur la possibilité, pour une organisation à but non lucratif, de faire des placements. Le président fera les vérifications nécessaires à cet égard.

La vice-présidente à la trésorerie rappelle aux membres que le niveau de l'actif de la FRUQ s'explique par les incertitudes qu'elle doit gérer : l'adhésion des membres de chaque association qui fluctue mais surtout, les frais de déplacement des membres du conseil d'administration de même que le nombre de réunions du *Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives* (CIRRAC) au gré des négociations.

Un membre suggère que l'assurance responsabilité des administrateurs de l'Université du Québec intègre les administrateurs de la FRUQ. Le président fera les représentations nécessaires.

Les membres de l'Assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt des états des résultats 2018-2019.

#### **Évolution de l'actif et bilan au 31 août 2019**

La vice-présidente à la trésorerie présente le bilan pour l'exercice qui se terminait le 31 août 2019. L'actif de 25 791,50 \$ comprend un placement de 5 000 \$ et il n'y a aucun passif. Ce placement constitue un fonds de prévoyance et représente

50 % des dépenses. Les intérêts courus de 64 \$ sur le placement venu à échéance ont été investis dans le nouveau placement lequel peut être retiré en tout temps.

Les membres de l'Assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'évolution de l'actif et le bilan au 31 août 2019.

### **Dépôt du dernier relevé bancaire pour 2018-2019**

La vice-présidente à la trésorerie rappelle que, pour se conformer à la Loi sur les comptables professionnels agréés (CPA), une copie du relevé bancaire de la FRUQ au 31 août de l'exercice financier doit être déposée à l'assemblée générale annuelle. Elle informe les membres qu'il n'y a pas eu de transactions entre le 25 juillet et le 31 août 2019.

### **Prévisions budgétaires pour 2019-2020**

La vice-présidente à la trésorerie présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2019-2020. Compte tenu de la bonne santé financière de la FRUQ, il est prévu de maintenir le retour sur cotisation pour cette année.

#### **Résolution AG23-04**

Attendu :

- . l'article 3.1.2.7 des *Statuts et règlements généraux* stipulant que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du Conseil d'administration ;
- . le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2019-2020 ;
- . la recommandation favorable du Conseil d'administration ;

Sur proposition de Michel Leclerc, avec l'appui d'André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2019-2020 telles que déposées.

### **Cotisations des associations affiliées pour l'exercice 2020-2021**

La vice-présidente à la trésorerie précise que l'assemblée doit approuver le montant des cotisations pour l'année 2020-2021. Elle rappelle que la ristourne vers les associations peut varier d'une année à l'autre selon l'état des finances de la FRUQ et qu'il a été jugé plus prudent de procéder ainsi plutôt que de baisser les cotisations. Au terme des échanges, les membres votent la résolution suivante :

#### **Résolution AG23-05**

Attendu :

- . les dispositions de l'article 3.1.2.4 des *Statuts et règlements généraux* précisant le rôle et les pouvoirs de l'assemblée générale ;
- . l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020 ;
- . la bonne situation financière de la FRUQ ;
- . la recommandation favorable du Conseil d'administration ;

Sur proposition d'Hélène Laplante, avec l'appui de Francine David, **il est résolu à l'unanimité** de maintenir la cotisation des associations affiliées à 4,00 \$ par membre cotisant pour l'année 2020-2021 et d'octroyer une réduction de 2 \$ par membre déclaré en 2018-2019 applicable sur la cotisation à payer pour l'exercice financier 2020-2021.

L'assemblée félicite madame Hélène Laplante pour la rigueur et la qualité du travail effectué à titre de responsable des finances de la FRUQ.

### **3.3 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives**

Le responsable du dossier des assurances collectives, monsieur Pierre Laplante, présente le rapport annuel de la FRUQ en matière d'assurances collectives.

Il informe les membres qu'il a procédé, comme à chaque année, à la mise à jour du document « *Vos assurances à la retraite* », compte tenu des nouveaux tarifs applicables. Le régime d'assurances qu'offre La Capitale pour les membres de l'AQRP, reste le meilleur choix au Québec quant au rapport qualité/prix. Monsieur Laplante en mentionne quelques avantages. Il rappelle qu'il est disponible pour offrir une formation à cet égard aux membres d'une association qui serait intéressée, et ce, même par vidéoconférence. Il est aussi toujours disponible pour répondre individuellement aux membres qui ont besoin d'information.

Il fait part de l'état des lieux quant aux polices d'assurance-vie et d'assurance-maladie en vigueur à l'Université du Québec. À cause du décès de quelques cadres supérieurs, l'assurance-vie est en déficit. Par ailleurs, l'assurance-maladie connaît un surplus d'un million de dollars lequel alimentera le fonds de prévoyance en cas d'années déficitaires.

Enfin, il rappelle que, pour les clients de La Capitale, les reçus fiscaux se trouvent dans leur dossier « Client » ; on peut obtenir les reçus papier sur demande.

Les membres de l'Assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport sur les assurances collectives et remercient monsieur Pierre Laplante pour le travail effectué dans ce dossier.

### **3.4 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite**

Le responsable du dossier des régimes de retraite, monsieur Gaétan Naud, présente le rapport annuel de la FRUQ en matière de régimes de retraite.

En 2018, un montant de 7 761 831 \$ a été versé par l'employeur permettant ainsi l'indexation ponctuelle promise pour les années 2005 à 2017. Il explique comment le taux d'indexation a été calculé et les modalités d'application de cette indexation.

Les élections des membres au Comité de retraite se font dorénavant après la tenue de toutes les assemblées ; les nouveaux membres sont donc connus en juin de chaque année. Monsieur Roland Côté, désormais représentant votant des retraités au RRUQ, siège sur le comité de déontologie.

Le rendement de la caisse de retraite au 20 septembre était de 9,02 %, ce qui est 2 % plus bas que le portefeuille-cible mais s'explique du fait d'investissements plus conservateurs tels que décidés par le comité de placement.

Il y a un litige sur les ententes de transférabilité entre le RRUQ et notamment les régimes gouvernementaux (RREGOP, RRE et RRF) concernant le pourcentage qu'impose le RRUQ lors d'un transfert vers le RRUQ du fonds de retraite de personnes provenant d'un autre régime. Ce dossier est à suivre.

Enfin, le relevé annuel individuel a été rendu plus convivial dans une nouvelle version à l'intention des employés actifs et des retraités.

Les membres de l'Assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport sur les régimes de retraite et remercient monsieur Gaétan Naud pour le travail effectué dans ce dossier.

### **4. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration**

Le président rappelle que les principaux actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier exercice ont été détaillés dans le rapport annuel présenté précédemment et invite les membres à procéder à leur ratification.

#### **Résolution AG23-06**

Attendu :

- . l'article 3.1.2.14 des Statuts et règlements généraux qui stipule que l'assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs ;
- . le dépôt du rapport annuel 2018-2019 du président ;

Sur proposition de Magella Cantin, avec l'appui d'André Bédard, **il est résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours de l'année 2018-2019.

Un membre propose qu'on dresse la liste des décisions du conseil d'administration. Le président suggère que cette question soit examinée à une réunion du conseil d'administration.

## 5. Présentation du Tableau des services des associations affiliées

La vice-présidente au secrétariat rappelle que le document « *Portrait des associations affiliées et des services offerts aux membres de la FRUQ* » présente de façon synthétique un ensemble d'informations sur les associations membres de la Fédération. Elle remercie les associations qui ont procédé à la mise à jour de leurs données pour l'année 2018-2019.

Elle rappelle que ce tableau est accessible sur le site internet de la FRUQ sous la rubrique « *Accès réservé* ».

## 6. Élections et nomination au Conseil d'administration — fin de mandat

### 6.1. Désignation d'une ou d'un président et d'une ou d'un secrétaire d'élection

Le président précise d'abord que la vice-présidente à la trésorerie, madame Hélène Laplante, avait vu son mandat renouvelé en 2017 et qu'elle avait alors mentionné qu'il était possible qu'elle mette fin à son engagement avant son terme. Or, en 2018, elle a précisé qu'elle terminerait son mandat en novembre 2019.

Le président demande à l'assemblée de désigner deux personnes pour assurer les rôles de président et de secrétaire d'élection.

Il invite messieurs Pierre Laplante et Gaétan Naud à agir respectivement à titre de président et de secrétaire d'élection. Ils acceptent d'être candidats à ces fonctions. Il n'y a pas d'autre candidature.

### **Résolution AG23-07**

Sur proposition d'Hélène Laplante avec l'appui d'Anne Thibaudeau, **il est résolu à l'unanimité** d'élire messieurs Pierre Laplante et Gaétan Naud respectivement président et secrétaire d'élection.

## 6.2 Élection à la vice-présidence à la trésorerie de la FRUQ

Le président d'élection procède à l'ouverture des candidatures au poste de vice-présidente ou de vice-président à la trésorerie. Madame Clémence Neault propose la candidature de monsieur Grant Regalbuto. Ce dernier est invité à se présenter à l'Assemblée. Aucune autre candidature n'est présentée.

### **Résolution AG23-08**

Sur proposition de Clémence Neault, avec l'appui d'Anne Thibaudeau, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Grant Regalbuto, vice-président à la trésorerie de la FRUQ pour un premier mandat de deux ans.

Le président remercie le président et le secrétaire d'élection pour leur travail.

## 6.3. Nomination au poste de responsable du dossier des *Régimes de retraite*

Le président rappelle que monsieur Gaétan Naud a signifié qu'il ne désirait pas de renouvellement de mandat.

Monsieur Roland Côté est invité à se présenter à l'Assemblée.

### **Résolution AG23-09**

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration ;  
Sur proposition de Gaétan Naud, avec l'appui de Pierre Laplante, **il est résolu à l'unanimité** de nommer monsieur Roland Côté à titre de responsable du dossier des régimes de retraite pour un mandat de deux ans.

## 7. Tour de table des associations affiliées

Les représentants des associations affiliées à la FRUQ présentent à leurs collègues un aperçu des activités réalisées dans leur association et les défis qu'ils rencontrent. Voici un bref compte-rendu de quelques éléments clés de leur présentation.

### **ARRÊTS**

L'association a maintenant trois ans et 52 membres. Elle a tenu plusieurs activités en 2019 (conférence, assemblée générale au Château Dufresne, visites de quartiers de Montréal et lunchs, repas de Noël). On y observe un « noyau dur » de participants. Le nouveau directeur général a été rencontré pour lui faire part des activités de l'ARRÊTS



et de ses préoccupations telles que la renégociation de l'entente UQ/TéluS à laquelle participent les retraités de l'ÉTS qui le désirent.

### **APRÈS L'UQAM**

L'association a été fondée en 1988 et est confrontée à un défi de recrutement. Les activités récurrentes sont organisées, dont certaines en collaboration avec l'APR-UQAM, notamment pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAM. Madame David informe les membres qu'elle quittera la présidence au terme de son mandat.

### **APRES-INRS**

L'association connaît des problèmes de recrutement tant au niveau des membres qu'au niveau des administrateurs au conseil d'administration. Le pourcentage des membres diminue par rapport à celui des retraités et ce, malgré un site web constamment actualisé et de bons services donnés par l'établissement. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut sera fêté au Manège militaire de Québec.

### **ARUQTR**

L'association souligne son 25<sup>e</sup> anniversaire. De nombreuses activités entourent le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement dont un spectacle de grande envergure pour lequel les retraités ont pu bénéficier d'une prévente de billets. Les petits déjeuners mensuels ont toujours la cote. D'autres activités ont eu lieu dont une assistance au Festival international de la poésie de Trois-Rivières. Trois bourses d'excellence de 1 000 \$ chacune sont offertes par l'association.

### **ARENAP**

L'association compte 70 membres et connaît des problèmes de recrutement. Cependant, les activités telles que party de Noël, party de homards, tournoi de golf en collaboration avec l'association des retraités du siège social, l'organisation de dîners découverte, trouvent toujours preneurs. Une activité à mentionner : la visite du restaurant le Parlementaire et de la colline parlementaire.

### **ARRUQAR**

L'association note un certain désintéressement chez les nouveaux retraités et le « noyau dur » des participants s'effrite. L'association se penche sur la question et tente de savoir ce que les retraités veulent pour leur association. Elle envisage un réseautage plus serré avec le chapitre de l'AQRP de la région.

## **ARUQO**

L'association a un nouvel exécutif. Le recrutement des nouveaux membres est problématique mais l'association maintient les petits déjeuners mensuels et le dîner de Noël.

## **ARUQAC**

Le recrutement au nouveau du conseil d'administration est difficile : des 7 membres prévus aux statuts et règlements, deux postes sont toujours vacants. L'association organise plusieurs activités dont des petits déjeuners-causeries et le souper de Noël pour lequel il y aura une hausse de participation. L'association se préoccupe du recrutement de nouveaux membres ; elle publie son journal deux fois l'an et actualise régulièrement son site web.

## **APR-UQAM**

Le site web de l'association est élaboré. Les activités les plus prisées sont les visites guidées de quartiers ou de villages ; cependant, seulement 25 membres sur 275 y participent. Une nouveauté : la mise sur pied d'un comité « solidarité » qui vise à venir en aide aux membres vivant dans la solitude.

## **ARUQSS**

L'association a fêté ses vingt ans d'existence ce qui a été souligné dans son journal et sur son site web. De nouveaux membres au conseil d'administration proposent de nouvelles activités.

## **ARUQAT**

L'association s'affaire à attirer de nouveaux membres en innovant avec des activités inédites. Son site web est mis à jour régulièrement. L'association reçoit une excellente collaboration de l'établissement. Il est envisagé que l'Université paie la deuxième année d'adhésion à l'association. Les petits déjeuners mensuels sont toujours courus de même que le dîner de Noël.

## **8. Varia**

### **8.1 Présentation des réalisations en 2019 des établissements du réseau de l'Université du Québec par Me Martin Hudon, secrétaire général par intérim de l'UQ**

Le président accueille Me Martin Hudon qui présente aux membres une vidéo mentionnant les moments marquants pour 2019 de chaque établissement du réseau de l'Université du Québec. Me Hudon remet à chaque participant un volume sur l'histoire du réseau de l'UQ de 1968 à 2018, publié à l'occasion du

cinquantième de l'Université. Monsieur Tessier remercie Me Hudon au nom de tous.

### **8.2 Rappel concernant la liste annuelle des délégués**

La vice-présidente au secrétariat rappelle aux membres que, selon les Statuts et règlements de la FRUQ, chaque association affiliée doit remettre une liste de ses délégués chaque année.

### **8.3 Regroupement d'associations de retraités du milieu universitaire québécois**

Le président invite madame Anne Thibaudeau à faire part aux membres de ce regroupement. Elle explique qu'il s'agit d'une initiative de professeurs de l'APR-UQAM et de L'APR-UM qui vise, dans un premier temps, un échange d'information entre les associations de retraités de l'Université de Montréal, de l'École Polytechnique, de HEC Montréal, de l'Université Laval, l'Université Sherbrooke, de l'Université McGill et de l'Université Concordia et des établissements du réseau de l'Université du Québec. Un sondage sur différents éléments (nombre de membres, services donnés par l'établissement, activités, enjeux...) avait été envoyé au printemps dernier et une première rencontre a eu lieu le 1er novembre dernier. Une deuxième rencontre se tiendrait au printemps 2020.

### **8.4 Date de la tenue de l'Assemblée générale annuelle.**

Le président informe les membres que la prochaine assemblée générale annuelle pourrait se tenir en octobre compte tenu des conditions climatiques observées en novembre depuis deux ans.

Le président propose à l'Assemblée une motion de félicitations et de remerciements à l'endroit de madame Hélène Laplante et de monsieur Gaétan Naud pour leur travail dans leur dossier respectif et pour leur précieuse participation comme membres du conseil d'administration de la FRUQ. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

### **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Joane Beaudin, avec l'appui de Clémence Neault, le président lève l'assemblée à 12 h 30 et invite les participants à poursuivre leurs échanges dans le cadre du dîner offert par le siège social de l'Université du Québec.